

United Nations

Nations Unies

UNRESTRICTED

SECURITY
COUNCIL

CONSEIL
DE SECURITE

S/1088
25 novembre 1948
FRENCH
ORIGINAL : ENGLISH

Dual distribution

LETTRE EN DATE DU 22 NOVEMBRE 1948 ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL
PAR LE REPRESENTANT DE L'EGYPTE AUPRES DE L'ORGANISATION DES
NATIONS UNIES AU SUJET DE LA VIOLATION DE LA TREVE QUI AURAIT ETE
COMMISE PAR LES FORCES JUIVES

Le 22 novembre 1948

J'ai l'honneur de vous faire connaître que des forces sionistes, faisant usage d'avions, d'artillerie lourde et de mortiers, ont lancé le 20 novembre 1948 une nouvelle attaque contre les positions égyptiennes à Faluga.

En vous priant de bien vouloir porter cette nouvelle violation de la trêve à la connaissance du Conseil de sécurité et du Médiateur par intérim des Nations Unies pour la Palestine, le Gouvernement égyptien estime que ces actes d'agression répétés, au stade actuel, exercent sur la mise en oeuvre de la décision du Conseil de sécurité en date du 4 novembre 1948 une influence défavorable.

